



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes données par la soussignée, Caroline Dionne, directrice générale, que le règlement suivant a été adopté lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2026 :

- **Règlement 2026-11 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux**

Ce règlement peut être consulté, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca, par tout intéressé.

Ce règlement entre en vigueur au moment de la publication de l'avis public.

Donné à Champlain neuvième jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

Caroline Dionne

Caroline Dionne, directrice générale

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Caroline Dionne, directrice générale, greffière-trésorière, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis annexé sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 9 h et 16 h, le neuvième jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

Donné à Champlain neuvième jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

Caroline Dionne

Caroline Dionne, directrice générale

.....